

**Waterloo, le 13 mars 2020** — La Ville de Waterloo, à la suite d'une réunion du comité des mesures d'urgence, prend plusieurs dispositions et actions en concordance avec les recommandations du gouvernement du Québec. Des mesures exceptionnelles sont prises dans une situation extraordinaire. La Ville de Waterloo prend ces actions pour contribuer à la prévention de la propagation du Coronavirus (COVID-19).

#### **Ouverture de l'hôtel de ville**

L'hôtel de ville et les services municipaux suivent leur cours normalement avec les heures d'ouverture régulières de tous ses services. Des mesures exceptionnelles sont aussi déjà en place avec la compagnie qui assure le service d'entretien ménager des édifices municipaux.

Nous demandons tout de même aux citoyens d'éviter de se déplacer à l'Hôtel de Ville et de favoriser les appels téléphoniques ou d'utiliser les services en ligne disponibles sur le site Internet de la Ville. Nous sommes reconnaissants de la collaboration et de la compréhension de tous pour le bien-être des citoyens et des employés.

#### **Aréna Jacques-Chagnon**

À partir de maintenant, toutes les activités qui devaient avoir lieu d'ici la fin de la saison 2019-2020 à l'aréna Jacques-Chagnon sont annulées sans exception. Les responsables seront contactés et un crédit de location sera appliqué au prorata des heures de glace qui ne pourront être utilisées.

#### **Cours et activités de loisir**

À partir de maintenant, tous les cours qui restaient pour la saison hivernale sont annulés. Les personnes inscrites seront créditées au prorata des activités qu'il restait à avoir. La représentation du film prévu pour le dimanche 15 mars à la Maison de la culture de Waterloo est annulée. L'activité de Pâques en préparation qui est prévue le 11 avril est également annulée.

#### **Employés municipaux**

Une note interne a été envoyée à tous les employés municipaux avec toutes les actions prises par la Ville ainsi que les mesures de prévention à adopter dans tous les services municipaux. Ces recommandations s'alignent avec les exigences du gouvernement du Québec.

#### **Bureau mandataire de la société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)**

La Ville de Waterloo est mandataire de la SAAQ et ce service est maintenu selon les heures régulières. Des mesures exceptionnelles sont toutefois déjà mises en place. Le nombre de clients accepté à l'intérieur du bureau est de cinq à la fois, tandis que les autres personnes seront invitées à attendre leur tour à l'extérieur. Il sera impératif de se laver les mains en entrant et en sortant du bureau.

#### **Élections partielles**

Les élections partielles à la grandeur du Québec sont reportées jusqu'au 26 avril.

### **Bibliothèque publique de Waterloo et Maison de la culture de Waterloo (MCW)**

Ces deux entités sont gérées par des organismes à but non lucratif indépendant de la Ville. Nous invitons donc les utilisateurs à les contacter directement pour connaître les mesures qu'ils prendront.

- MCW : 450 539-4764 ou <http://mcwaterloo.com/>
- Bibliothèque publique de Waterloo : 450 539-2268 ou <https://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/fr/bibliotheques-horaire-et-localisation/b106/bibliotheque-de-waterloo>

### **Mesures de prévention générale**

Que vous soyez atteint d'un rhume, d'une grippe, de la COVID-19 ou de la gastro, voici quelques mesures que nous vous encourageons fortement à respecter.

- Lavez-vous souvent les mains à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes ou utilisez du désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche sans vous être d'abord lavé les mains.
- Désinfectez régulièrement les surfaces et les équipements de travail, tels bureaux, téléphones fixes et cellulaires, souris, ainsi qu'écrans et claviers d'ordinateurs et de portables, à la fin de votre journée de travail, afin de minimiser les risques de propagation.
- Observez les règles d'hygiène recommandées lorsque vous toussiez ou éternuez.

### **Recommandations gouvernementales**

Pour l'instant, le risque pour les Canadiens demeure faible. Toutefois, le gouvernement a fait et fera des recommandations spéciales pour la situation actuelle. Pour des détails, consultez les sites Internet suivants pour des sources sûres d'information:

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/prevenir-les-problemes-de-sante/>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html>

<https://www.santeestrie.qc.ca/soins-services/conseils-sante/infections-et-maladies-transmissibles/coronavirus-covid-19/>

### **Personnes avec des symptômes**

Les personnes qui présentent les symptômes de fièvre, de toux ou d'insuffisance respiratoire sont encouragées à contacter le 1 877 644-4545.

-30-

#### **Source**

Mathieu St-François  
Bureau : 450 539-2282 p. 231  
Cellulaire : 450 405-6091  
m.stfrancois@ville.waterloo.qc.ca

#### **Information**

Louis Verhoef  
Bureau : 450 539-2282 p. 250  
Cellulaire : 450 830-4592  
l.verhoef@ville.waterloo.qc.ca